

## La Vallée de la Seine, La Seine maritime de Caumont au Marais Vernier

La Seine change de visage au contact de Rouen, non pas par l'influence de la métropole, mais par celle de son port. C'est le port intérieur le plus éloigné de la mer de France, même si cela ne conduit pas -en dehors de quelques manifestations telles l'Armada- à ce que les normands se sentent proches de la Seine. Ils se sentent avant tout normands.



Le 6ème pont de Rouen, dernier pont maritime



L'Armada

Pourquoi un tel phénomène d'éloignement avec ce fleuve si important au point de vue économique, sociologique ou bien encore historique ?

Sans doute parce que plus de 50% de son linéaire n'est pas accessible et que les points de vue sur ses méandres sont très rares et souvent préservés à l'intérieur de parcs de certains châteaux. L'accès au fleuve n'est d'ailleurs pas aisé : que l'on soit piéton, cycliste ou automobiliste. Les marins doivent être suffisamment aguerris et sur des bateaux agréés pour pouvoir s'y rendre, ce qui exclut nombre de pratiquants de voile pour leurs loisirs.

Ainsi, il existe peu de pratiques liées aux loisirs directement assimilables à un usage maritime, à l'exception de quelques bases de loisirs comme celles de Venables ou de Poses, ou bien encore quelques kilomètres de voies vertes circulables à vélo. Le projet de voie verte partant de Giverny et allant jusqu'à la mer (et dans un premier tronçon jusqu'aux Andelys) apparaît à ce titre comme un élément important qu'il convient d'accompagner. Il faut qu'en sus de ces pistes cyclables des espaces de détente liés à l'eau soient retrouvés, tels le site de La Plage à Vernon qui, existant depuis plus d'un siècle, a été restauré et redonné aux loisirs des vernonnais.



Lac de Poses



Site des tourelles à Vernon

La pratique qui est sans doute la plus fréquente, et qui est proche de celle du vélo, est celle de la promenade à pieds. Mais les circuits le long de la Seine ne sont pas si fréquents et souvent cantonnés dans les espaces protégés, tels le Marais Vernier ou le Parc Naturel de Brotonne.

C'est sans aucun doute l'un des autres aspects les plus frappants lorsque l'on découvre le fleuve, à savoir sa dualité : entre espaces naturels très préservés et sites industrialo-portuaires porteurs de risques industriels. Le quai de Quillebeuf sur Seine est à ce titre exemplaire, avec d'un côté l'un des espaces les plus protégés de toute la Seine du fait du nombre de monuments historiques qui font de ce village l'un des plus charmants de l'Eure et sur l'autre berge, le site pétrolier de Port-Jérôme, qui combine nuisances olfactives pour le site de Quillebeuf et la nécessité de disposer d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques. Il existe encore la confrontation entre le Marais Vernier, premier site RAMSAR de Normandie et le port du Havre. C'est cette même dualité que l'on retrouve entre les zones artisanales de Tancarville et l'espace préservé d'Aizier et sa route des chaumières.



Les petites maisons sur le quai de Quillebeuf sur Seine



Et le site industriel de Port Jérôme en face



La route des chaumières rive sud



Le site industriel rive nord de la Seine



Le Marais Vernier



Le passage des bateaux devant le Marais Vernier

Entre monde naturel, village, ville et monde industriel, la Seine constitue un espace qui a toujours été occupé depuis plusieurs millénaires et qui a su se forger des paysages remarquables. Cette dualité est l'une de ses caractéristiques qu'il est nécessaire de préserver en permettant à chaque secteur de poursuivre son développement en harmonie avec l'autre.